

Ann. Inst. Nat. Agron. El-Harrach, 1990, vol. 14, N° 1-2, pp. 1-12

LES PRAIRIES NATURELLES PERMANENTES EN ALGERIE :
PROBLEMATIQUE *

par A. ABDELGUERFI

M. HAKIMI

Département de Phytotechnie

Institut National Agronomique .- Alger .-

- ملخص

بعد تقديم مختصر عرضت فيه نقص المواد العلفية في الجزائر والدور الذي يمكن تلعبه المراعي الطبيعية الدائمة ، يحدد المؤلفان أولا : الموقع الجغرافية لتلك المراعي ، يجلان في الجزء الثاني تطور مساحة تلك المراعي خلال الفترة 1933 - 1982 وفي الجزء الاخير درجت اسباب تناقص تلك المراعي خلال فترات مختلفة لقد استنتج المؤلفان ضرورة ادراج المرعي الطبيعية الدائمة في نظام انتاج العلف بالبلاد

Résumé

Après une brève introduction dans laquelle est posé le problème du déficit fourrager en Algérie et le rôle que peuvent jouer les prairies naturelles permanentes, les auteurs présentent dans un premier temps la situation géographique des prairies.

* Résultats présentés au 16^e Colloque International de phytosociologie : "Phytosociologie et pastoralisme ". Paris 17-19/02/1988.

Dans un deuxième temps, ils abordent l'évolution de la superficie de 1933 à 1982 et mettent en évidence la très nette régression.

Dans une dernière partie, les causes de cette régression sont analysées durant différentes périodes.

Les auteurs concluent sur la nécessité de replacer les prairies naturelles permanentes dans le système de production du pays.

INTRODUCTION

Devant le déficit fourrager, il nous a semblé fort opportun d'aborder la problématique des prairies naturelles permanentes en Algérie.

En effet, actuellement les fourrages cultivés sont largement dominés par l'association vesce-avoine. Celle-ci pose des problèmes : de semences (importation), de synchronisation de cycle des variétés des deux espèces cultivées et particulièrement de récolte et de qualité des foins.

Les espèces destinées à l'affouragement en vert, bersim, luzerne, orge en vert ..., sont très peu cultivées. D'autres cultures comme le ray-grass ou la fétuque sont inexistantes.

Les prairies naturelles permanentes peuvent jouer un rôle très important dans la diversification des ressources fourragères et la réduction du déficit en fourrage. En outre, elles peuvent contribuer efficacement au maintien et à l'amélioration de la fertilité des sols ainsi qu'à leur protection contre l'érosion.

Cependant, la superficie des prairies naturelles permanentes ne fait que régresser.

Dans cet article, nous essayerons, dans un premier temps de préciser la situation géographique des prairies naturelles permanentes. Dans un deuxième temps, nous aborderons l'évolution des superficies de 1933 à 1982. Enfin, dans une dernière partie, nous analyserons les causes de la régression des prairies naturelles permanentes. L'essentiel des travaux portant sur les prairies naturelles en Algérie ont été réalisées par DUCCELLIER (1933) et LAUMONT (1948 et 1960) et constituent nos principales références.

I. SITUATION GEOGRAPHIQUE

On distingue les prairies naturelles permanentes de plaines basses ou littorales et les prairies des régions d'altitude (LAUMONT, 1960).

On trouve des prairies dans les grandes plaines, très marécageuses autrefois, comme celle de l'Habra, la Macta, Mitidja, Annaba, ou dans les vallées de différents oueds : Soumam, Kébir, Safsaf, Seybouse, Médjerda (DUCCELLIER, 1933).

Les prairies des régions d'altitude se situent dans les hautes vallées du Tell, le long des oueds ou de leurs affluents : Tafna, Mina, Nahr Ouassel, Chlef, Boussalam, Rhumel, Khroub ... (DUCCELLIER, 1933), plus rarement dans les vrais hauts plateaux dans les vallées des Monts du Ksour, du Djebel Amour, Monts de Ouled Naïl, Aurès (DUCCELLIER, 1933; LAUMONT, 1960).

Nous remarquons que les prairies naturelles permanentes se localisent principalement dans les vallées des oueds ou de leurs affluents. Cette situation est l'une des causes essentielles de leur régression.

II. EVOLUTION DES SUPERFICIES

MOLL, cité par DUCELLIER (1933), indique que les herbages propres à être fauchés occupent près de 5 p. cent du Tell soit 1.8 million à 2 Millionsd'hectares de prairies naturelles permanentes vers les années 1845.

On estimait en 1933 que plus des 9/10 èmes des prairies naturelles permanentes avaient été défrichées (DUCELLIER, 1933 ; LAUMENT, 1960).

Le tableau représente l'évolution des superficies, de la production et du rendement des prairies naturelles permanentes ainsi que le pourcentage de la superficie de ces dernières par rapport à celle réservée aux fourrages artificiels (cultivés) et ce de 1933 à 1982.

On constate une augmentation de la superficie (figure) durant la 2ème Guerre-Mondiale. Ceci serait dû au retour à l'enherbement naturel des terres humides en raison de leur nature et au manque de moyens (LAUMONT, 1948).

De 1945 à 1979 , la superficie des prairies naturelles permanentes n'a fait que régresser avec cependant un court pallier entre 1955 et 1971 (figure). Ce pallier semble être dû à la guerre de libération (pour la période 1955 à 1965) et à un programme de régénération des prairies naturelles permanentes, des hautes plaines sétifiennes et

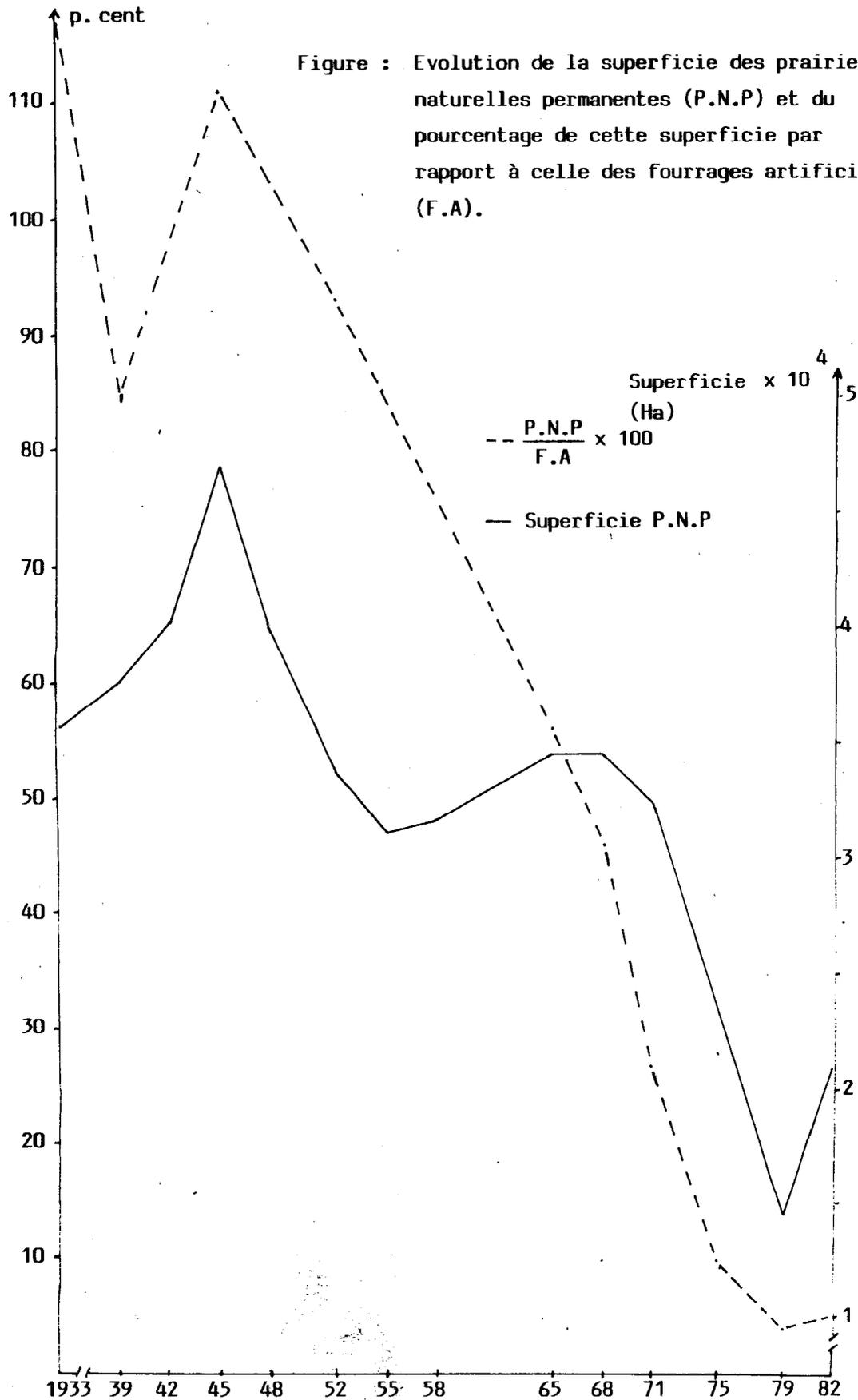
Tableau .- Evolution de 1933 à 1982 de :

- la superficie et de la production des prairies naturelles permanentes (P.N.P.).
- la superficie des fourrages artificiels (F.A.)
- rapport superficies P.N.P. /F.A.

ANNEES	SUPERFICIE DES P.N.P. (Ha)	PRODUCTION DES P.N.P. (Qx)	SUPERFICIES DES F.A (Ha)	RAPPORT DES SUPERFICIES P.N.P./F.A (%)
1933	35.778	697.450	30.690	117
1936	36.500	596.000	27.643*	-
1939	37.532	674.165	44.019	85
1942	39.940	-	43.265	92
1945	47.146	440.574	42.556	111
1948	39.737	583.627	30.400*	-
1952	33.500	770.000	36.000	93
1955	31.140	702.860	42.100*	-
1958	31.670	529.710	-	-
1965	34.450	554.700	61.120	56
1968	34.480	591.110	73.540	46
1971	32.680	830.570	121.730	27
1975	23.700	502.620	239.440	10
1979	14.670	298.810	349.340	04
1982	21.080	379.040	413.070	05

* Fourrages consommés en sec seulement

Source : LAUMONT (1948) et les statistiques agricoles.



constantinoises (pour la période 1965/66 à 1970/71) auquel a participé l'un d'entre-nous (M. HAKIMI).

En 1933, les prairies naturelles permanentes occupaient plus de terres que les fourrages artificiels (117 p. cent) alors qu'en 1939, on observe l'inverse (85 p. cent).

Depuis 1945, le pourcentage des superficies des prairies naturelles permanentes par rapport aux superficies réservées aux fourrages artificiels n'a fait que chuter. Ceci est dû à la double action conjuguée de la régression des prairies naturelles permanentes et l'augmentation des superficies des fourrages artificiels. En une décennie (1968 à 1979) ce pourcentage est passé de 57 à 4 p. cent.

III. CAUSES DE LA REGRESSION

Les causes de la régression des prairies naturelles permanentes en Algérie sont multiples et différentes ou semblables selon les périodes successives qu'a traversées et traverse le pays.

Durant la période coloniale :

Sélon DUCELLIER (1933), MOLL écrivait en 1845 que "l'un des plus grands avantages qu'offrent la plupart des terres de ce pays, c'est de se recouvrir spontanément d'herbe dès qu'on cesse de les cultiver ; de riches prairies se formaient dans les bas-fonds des vallées, au bas des côteaux et même sur les sols en pente et sur les plateaux".

En 1933, cette situation s'est modifiée à la suite de l'utilisation plus complète des eaux des oueds, du sol et des sources, par barrages

et stations de pompage (DUCELLIER, 1933). L'étendue des prairies naturelles permanentes n'a fait que régresser du fait de la baisse du plan d'eau.

Il semble que de 1830 à 1933, plus de 9/10ème des prairies auraient été défrichées et livrées progressivement à la culture (DUCELLIER, 1933 ; LAUMONT, 1960). Certaines prairies ont été transformées en jardins , en vignobles ou autres cultures, en lots à bâtir (DUCELLIER, 1933).

LAUMONT (1948 et 1960) précise qu'après la deuxième guerre mondiale et comme auparavant, la prairie n'a fait que reculer devant la charrue. Le même auteur déplore la destruction progressive d'une richesse naturelle, longue et difficile à reconstituer sous nos climats.

Déjà en 1948, LAUMONT (1948) indique que la raison d'une telle destruction doit être recherchée dans la protection financière accordée depuis plus de dix ans à la céréaliculture. Ceci s'est traduit, dans les grandes zones céréalières, par la recherche des meilleures terres (conservation de la fraîcheur en fin de printemps et possibilité d'irrigation par l'eau de captage des sources ou des oueds), pour la céréaliculture (LAUMONT, 1960).

Cependant malgré la régression assez nette durant la colonisation, les prairies naturelles permanentes restantes ont bénéficié de façons culturales appropriées. En effet en 1941 déjà, LAUMONT (1941) conseillait le drainage et le chaulage.

Depuis 1962 :

Les prairies naturelles permanentes ont cessé de bénéficier de mises

en défens saisonnières, d'amendements, de fertilisations, d'irrigation permanente ou temporaire.

Pour le secteur autogéré, les prairies naturelles permanentes sont devenues une charge par le seul fait que l'organisme officiel de financement (Banque Nationale Agricole puis Banque Agricole de Développement Rural) ne reconnaît pas les dépenses allouées à l'entretien des prairies naturelles permanentes.

Elles sont devenues aussi, source de problèmes à cause du cheptel privé des alentours (pâturage anarchique et piétinement des cultures avoisinantes).

Les prairies naturelles permanentes abandonnées au début de 1962, ont été reconverties en céréales, vesce-avoine, arboriculture et cultures maraîchères.

Ces reconversions se sont faites selon la situation écologique des prairies naturelles permanentes mais aussi en fonction de la rentabilité des différentes spéculations.

Outre, le problème de financement et la recherche de spéculations rentables, d'autres éléments ont contribué à la régression des prairies naturelles permanentes.

En effet, par leur position géomorphologique les prairies sont l'exutoire par excellence de toutes les eaux usées et/ou polluées. Nous pouvons citer à titre d'exemple le cas des prairies naturelles permanentes de Aïn Oulmène, de Ras. El Oued... Rares sont les villes qui possèdent des stations d'épuration.

Certains grands ouvrages de captage des eaux (exemple du barrage de Aïn Zada) ont entraîné une déviation de la totalité de l'eau vers la population urbaine et l'industrie.

En Algérie, les populations se sont fixées, depuis fort longtemps, autour des points d'eau, d'où les préfixes Aïn (Source) et Bir (puits) qui précèdent grand nombre de noms de localités. Celles-ci n'ont fait que s'agrandir depuis 1962, sous l'effet du fort taux démographique et de l'exode rural. Les besoins en eau potable se sont accrus et les prairies naturelles permanentes, si elles n'ont pas été transformées en lots de construction, ne bénéficient plus que d'eaux usées souvent polluantes.

Depuis 1968, l'industrialisation, privilégiée par rapport à l'agriculture, a entraîné une très nette régression des prairies et de leur production à cause des quantités d'eau qu'elle prélève et plus particulièrement de leur pollution.

Le développement anarchique de la plasticulture au niveau des hautes plaines se fait autour des points d'eau et le plus souvent dans les bas-fonds après destruction des prairies. Cette plasticulture aléatoire (inversion de température) s'installe difficilement sur les sols à vocation prairiale.

CONCLUSION

D'une superficie de l'ordre du million d'hectares au début du 19ème siècle, les prairies naturelles permanentes sont passées à une superficie de moins de 20.000 ha en 1987.

Les causes de cette régression sont les avantages financiers accordés à la céréaliculture durant la colonisation.

A partir de 1962, la politique de financement de la Banque Agricole n'a fait qu'encourager la destruction des prairies.

Le déficit céréalier et l'obsession d'arriver à une autosuffisance sur ce plan ainsi que la rentabilité supposée des cultures maraîchères n'ont fait qu'accélérer la régression.

Nous ne pouvons que déplorer cet état de fait.

IL est cependant indispensable, devant le déficit inquiétant en produits animaux (viandes, lait et dérivés), de replacer les prairies naturelles permanentes dans le système de production du pays. Outre leur rôle fourrager, elles contribueront à améliorer la fertilité de nos sols et à les protéger contre l'érosion.

Mais en Algérie, il faut avant tout arriver à faire admettre l'idée qu'il est possible d'avoir une production végétale sans travailler le sol avec une charrue.

BIBLIOGRAPHIE

DUCELLIER L., 1933 .- La production fourragère en Algérie.
Imp. VOLLOT. Alger. 1-52.

LAUMONT P., 1941 .- Orientation à donner à l'agriculture algérienne, pendant la campagne 1941-42 . Doc. Rens. Agric.
Alger, Bull. 48, 1-14.

LAUMONT P., 1948 .- Le problème de l'affouragement du cheptel algérien.
Doc. Rens. Agric. Alger, 1 - 31.

LAUMONT P., 1960 .- Les prairies naturelles en Algérie. Doc. Rens. Agric.
Alger, Bull. 5, 1-19.

1.
1951